N° 89 — CXXIIIme Année

Un numéro : 5 centimes

Lundi 16 Avril 1888.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées.
On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 25
» rendue franco	10 —	5 50	2 75
Union postale, par 1 numéro . . .	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros : . .	18 —	9 50	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

Départs pour									Arrivées de								
5 50	7 38	8 45	10 58	2 —	3 41	4 57	7 38	BIENNE	7 03	8 —	10 15	11 13	2 25	3 57	5 15	7 38	9 05
4 40	7 10	11 22	11 55	4 12	7 52			LAUSANNE	7 30	10 40	3 36	6 15	7 22	10 10			
5 40	8 20	—	1 —	5 23	8 —			PONTARLIER	8 20	10 25	3 —	6 50	—	11 —			
—	8 25	11 23	—	4 26	7 50			LOCLE	6 52	10 47	3 15	—	7 35	—			

BATEAUX A VAPEUR

Départs pour				Arrivées de		
8 10	—	5 30	MORAT	7 35	—	4 15
8 05	—	5 35	ESTAVAYER	7 40	—	3 05

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace . . .	0 15
» 4 à 5 »	0 65	—	
» 6 à 7 »	0 75	Réclames	0 25
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum . .	2 —
Répétition	0 8	Adresse au bureau	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.

Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement

---

Bulletin météorologique. — AVRIL

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
13	+ 3.7	+ 0.4	+ 6.0	719.6	2.6	O	faibl.	couv

Pluie fine intermittente dès 11 h. du matin.

OBSERVATOIRE DE CHAUMONT

12	— 2.8	— 5.5	+ 0.8	659.6	2.4	O	moy.	couv
13	+ 0.4	— 5.5	+ 3.0	664.3	2.5	»	»	»

Brouillard sur le sol. Neige.

NIVEAU DU LAC :

Du 16 avril (7 heures du matin) : 429 m. 91

Extrait de la Feuille officielle

On peut se procurer gratuitement dans les bureaux de la chancellerie d'Etat et des préfectures du canton :

1. La loi fédérale concernant les opérations des agences d'émigration, du 22 mars 1888. (Edition du referendum.)

2. La loi fédérale concernant la prolongation du temps de service des officiers, du 22 mars 1888. (Edition du referendum.)

3. L'arrêté du conseil fédéral concernant les prescriptions de police pour le transport du bétail sur les chemins de fer suisses, du 12 mars 1888.

4. L'arrêté du conseil fédéral modifiant le règlement d'exécution du 29 octobre 1886, pour la loi fédérale sur le commerce des déchets d'or et d'argent.

— Le président du tribunal civil du district de Neuchâtel convoque les créanciers du citoyen Sire, Jaques-Eugène, chef de la maison J.-E. Sire, à Neuchâtel, pour le mercredi 25 avril 1888, à 2 heures de l'après-midi, à l'hôtel de ville de Neuchâtel, à l'effet d'entendre la demande d'homologation du concordat proposé par le citoyen Sire à ses créanciers. Tous les créanciers qui peuvent avoir des oppositions à formuler au concordat dont il s'agit, sont tenus de se présenter à l'audience du tribunal ci-dessus indiquée.

— Par jugement en date du 31 mars 1888, le tribunal civil du district de la Chaux-de-Fonds a homologué le concordat obtenu de ses créanciers par le citoyen Calame, Paul, fabricant d'horlogerie, à la Chaux-de-Fonds. Le débiteur concordataire a justifié qu'il a satisfait aux exigences de l'article 17 de la loi du 20 novembre 1885, sur les sursis concordataires, en sorte que le concordat est devenu exécutoire.

IMMEUBLES A VENDRE

IMMEUBLES A VENDRE

à AUVERNIER

Les enfants de **Paul-Auguste Convert** et de **Adèle née Reymond** offrent à vendre les immeubles suivants :

1° **Une maison d'habitation avec bel encavage** à Auvernier et jardin attenant;

2° **Une vigne à Creuse-Dessous**, rière Auvernier, de mille deux cents trente mètres.

3° **Une vigne à Brena-Dessus**, rière Colombier, de mille mètres.

S'adresser pour renseignements aux notaires Baillot, à Boudry.

Vente d'immeubles

Le syndic aux masses bénéficiaires des époux Louis Racine-Guédot, à Cressier, exposera en vente par enchères publiques, le mercredi 18 avril 1888, dès les 2 1/2 heures après midi, au château de Cressier, les immeubles suivants, savoir :

Cadastre de Cressier.

Art. 1148. **A Cressier**, bâtiment, place et jardin de 297 m². Limites : Nord, le chemin public; Est et Sud, 1986; Ouest, 1115.

Art. 1155. **En bas le Port**, jardin de 151 m². Limites : Nord, 2101; Est, 80; Sud, 249; Ouest, 1119.

Art. 1157. **Les Chairs de Vaches**, vigne de 264 m². Limites : Nord, 601; Est, 2108; Sud, 542, 2066; Ouest, 880.

Les conditions de vente seront lues avant les enchères.

Landeron, le 10 avril 1888.

Greffe de paix.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

Samedi 21 avril, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants, situés dans ses forêts du Chanet et du Crêt du Parc :

4200 fagots,
37 stères hêtre,
2 tas de perches.

Rendez-vous à 9 heures à Champagnole.

Vente de Bois

Lundi 23 avril, la Commune de Neuchâtel vendra aux enchères les bois suivants, situés dans ses forêts de Chaumont, aux lieux dits : Sordet, Vieille-Route et Chemin de Planches du Pont :

84 stères hêtre,
26 » sapin,
7000 fagots hêtre, chêne et sapin,
10 tas de belles perches,
1 » de bois de charronnage.

Rendez-vous à 9 heures à la Roche de l'Ermitage.

Enchères au Grand-Savagnier

Vendredi 20 avril 1888, dès 1 heure après midi, le citoyen Jean-Frédéric Vuillemin, au Grand-Savagnier, exposera en vente par enchères publiques, devant son domicile, le bétail et les objets mobiliers suivants :

4 vaches dont 3 portantes, 3 génisses dont une portante et 8 porcs maigres; 1 canapé, 2 fauteuils, 4 chaises, 2 tabourets de salon, 2 galeries bois doré, 1 pupitre sapin verni, 2 matelas crin animal, 1 voiture à ressorts, capote mobile, flèche et limonière (6 places), 1 harnais, 1 selle française, 1 paire de genouillères neuves, 1 char à échelles presque neuf, complet, un dit à échelles et à pont, 1 fusil de chasse neuf, calibre 12, avec tous les accessoires. (H. 423 Ce.)

Deux mois de terme pour le paiement.

ANNONCES DE VENTE

On trouvera à toute heure du *café au lait, chocolat, thé et soupe*, chez *Mme Hurni, rue de la Treille n° 5.*

POTAGER Au magasin de fer J.-B.-E. Koch, rue du Seyon, **un grand potager usagé**, encore en très bon état, à très bas prix.

A vendre, **pour 30 francs**, un petit fourneau-potager en fonte, à trois trous, très peu usagé. — Une certaine quantité de bouteilles vides après eaux minérales et gazeuses, à 50 cent. la douzaine. S'adresser chez Mme Léo Châtelain, faubourg du Crêt 7.

Remèdes électro-homéopathiques

Seul dépôt à Neuchâtel, chez Mme L. Frech, 3, Oratoire, marque Vigon, seul dépositaire général à Genève pour la Suisse.

Beau choix de Ruches
et Biais avec perles
AU MAGASIN
U. NICOLET
1, faubourg de l'Hôpital, 1.

RHABILLAGES D'HORLOGERIE
ET DE BIJOUTERIE
Vente de montres et de réveils
Au magasin PIAGET
RUE DU CHATEAU

Pour cause de départ, on offre à vendre **diverses liqueurs** en litres, ainsi que des bouteilles vides, rue St-Maurice 2. — A la même adresse, **on demande à louer** une chambre non meublée.

BIJOUTERIE
HORLOGERIE
ORFÈVRERIE
Beau choix dans tous les genres

Ancienne Maison
JEANJAQUET & Cie.
Fondée en 1833

A. JOBIN
Successeur
Maison du Grand Hôtel du Lac
NEUCHATEL

INDISPENSABLE

dans chaque famille et atelier, le

MASTIC UNIVERSEL

de Plüss-Staufer

pour le recollage de toute sorte d'objets brisés, en verre, porcelaine, vaisselle de table et de cuisine, pierres à aiguiser, en marbre, métal, corne, bois, fragments de meubles, boîtes à jeu, poupées, pour fixer les brûleurs sur lampes à pétrole, pour coller papier, carton, toile, cuir, etc., ainsi que le recollage de boutons, poignées, etc., etc.

Par flacon avec le mode d'emploi, à **65 c.**, chez M. **A. Zimmermann,** droguerie, Neuchâtel.

LA NOUVELLE MACHINE
A COUDRE
A NAVETTE OSCILLANTE
DE LA
Compagnie "SINGER" de New-York

simple, rapide, douce et silencieuse.

Franco de port dans toute la Suisse.
Leçons gratuites à domicile.
Garantie sur facture.

TOUS LES MODÈLES
3 FRANCS par semaine.
10 % d'escompte au comptant.

Prospectus et attestations
des premiers confectionneurs envoyés franco sur demande.

Essai sans frais à domicile.

SEULE MAISON A NEUCHATEL
2, PLACE DU PORT & RUE ST-HONORÉ, 2

A VENDRE de gré à gré, aux environs de la ville de Neuchâtel, à vingt minutes du centre dans la direction de l'Ouest, une magnifique propriété, admirablement située, se composant de deux maisons de maîtres, de construction récente, avec dépendances, écurie et remises, le tout situé au milieu d'un vaste jardin planté d'arbres fruitiers en pleine valeur, avec vignes adjacentes de la contenance de vingt-cinq ouvriers environ, en excellent état de culture. — Cet immeuble, à proximité des gares d'Auvernier et de Corcelles, pourrait être facilement aménagé pour n'importe quel destination. — Les vignes pourraient faire l'objet d'une vente spéciale, si l'acquéreur ne voulait pas les retenir, et l'on traiterait au besoin pour la location de cette propriété. — S'adresser au Crédit foncier de Neuchâtel.

LE VÉRITABLE
AMER BERNHARDINE
Pur extrait d'herbes

universellement connu à cause de ses effets immédiats pour fortifier l'estomac et la digestion, et de son action régénératrice pour reconstituer l'appétit, il est devenu un véritable trésor domestique.

Flacons à fr. 2 et fr. 3»50 dans les pharmacies, drogueries et commerces, magasin de comestibles, confiseries et dans les dépôts connus.

Le mode d'emploi avec attestations est joint à chaque flacon.

Fabrique suisse de conserves à Rorschach.

VICHY

ADMINISTRATION :
PARIS, 8, boulevard Montmartre, PARIS

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les sels extraits des sources. — Elles sont d'un goût agréable et d'un effet certain contre les Aigreurs et Digestions difficiles.

SELS DE VICHY POUR BAINS. — Un rouleau pour un bain pour les personnes ne pouvant se rendre à Vichy.

POUR ÉVITER LES CONTREFAÇONS EXIGER SUR TOUS LES PRODUITS LA
MARQUE DE LA COMPAGNIE.

Dépôt à Neuchâtel : Chez Messieurs **Et. Jordan, A. Bourgeois** et **Ch. Fleischmann**, pharmaciens; à Fleurier, chez **E. Andreæ,** pharmacien.

GIBIER

Coqs de Bruyère,	la pièce,	fr. 2»50
Perdrix blanches,	»	» 1»50
Perdreaux gris,	»	» 2»25
Gélinottes	»	» 1»75

Au magasin de comestibles
Charles SEINET
rue des Epancheurs n° 8.

261 On offre à vendre un lot de magnifiques **canards du Japon** et leurs œufs à faire couver, ainsi que de très bonnes **poules couveuses.** Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal.

On offre à vendre 3 chèvres portantes pour la fin d'avril. S'adresser à Frédéric-Numa Gretillat, à Coffrane, qui indiquera.

MAGASIN DE MEUBLES
Henri MULLER
rue des Fausses-Brayes, Neuchâtel.

Meubles neufs et d'occasion. — Vente, achat, échange, location et réparations.

A vendre une très belle chienne de grande taille, race Saint-Bernard. S'adr. à M. Louis Court, à Hauterive.

ON DEMANDE A ACHETER

On demande à acheter de rencontre une presse à copier et un petit coffre-fort. S'adresser casier postal 334.

On demande à acheter de suite, aux environs de la ville, une petite maison avec quelques ouvriers de terrain attenant. Déposer les offres par écrit chez M. Koch, cordonnier, rue du Seyon.

APPARTEMENTS A LOUER

A louer, Vauseyon 4, différents logements à 16 et 25 francs par mois.

Pour Saint-Jean, faubourg de l'Hôpital 40, logement de 5 chambres, cuisine, galerie vitrée et dépendances. S'adresser épicerie Gaudard.

A LOUER

deux appartements, avec dépendances, faubourg du Château, à Neuchâtel, **disponibles** l'un de suite, l'autre pour Saint-Jean 1888. S'adresser à Mademoiselle *Pauline Bruand.*

A louer à Auvernier, pour Saint-Jean ou plus tôt si on le désire, une maison soignée, de 7 chambres, terrasse et dépendances. Exposition au soleil, avec vue sur le lac et les Alpes; fontaine devant la maison, qui est tapissée d'une glycine. Prix modéré. S'adresser à Mme Lardy-L'Hardy, à Auvernier.

A louer à Peseux, un appartement confortable, de cinq pièces et dépendances. Adresser les offres et demandes de renseignements à l'Etude du notaire A. Roulet, à Neuchâtel.

A louer à Saint-Aubin, pour la Saint-Jean, un appartement de cinq pièces et dépendances, ainsi qu'une portion de jardin. S'adresser à M. H. Pointet, greffier de paix, à Saint-Aubin.

A louer, pour Saint-Jean, pour un petit ménage, un logement d'une chambre et cabinet, eau et les dépendances. S'adresser Ecluse n° 29, au 1er.

A louer pour St-Jean ou plus tôt si on le désire, plusieurs logements d'ouvriers de 26 à 34 fr. par mois. S'adr. à James Brun, rue du Tertre 18.

Pour le 24 juin prochain, un **1er étage** de 2 chambres, cuisine et dépendances, est à remettre au **centre de la ville.** S'adresser à **J.-Albert Ducommun, gérant d'immeubles, Trésor 9, Neuchâtel.**

A remettre pour le 24 juin prochain, rue de l'Hôpital 9, au 4e étage, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Roulet, notaire, rue du Pommier 9.

A remettre pour le 24 juin prochain, ruelle Breton 2, au 1er étage, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Roulet, notaire, rue du Pommier 9.

CHAMBRES A LOUER

Jolie chambre meublée, exposée au soleil. Placard 4, 3me étage, à droite.

Pour de suite, à un monsieur de bureau, une belle chambre meublée. S'adresser à J. Obrist, Treille 6.

A louer : 1° Pour de suite, une belle et grande chambre meublée, plus une mansarde remise à neuf, non meublée; 2° **Pour le 1er mai**, une jolie petite chambre meublée, avec pension si on le désire. S'adresser chez Mme Staub, rue de la Treille 7, 2me étage.

A louer une chambre meublée, exposée au soleil. Rue du Château 4, au 1er.

LOCATIONS DIVERSES

On offre à louer, au centre de la ville, un rez-de-chaussée pouvant servir à l'usage de bureau ou de magasin. S'adresser en l'Etude du notaire A.-Ed. Juvet, à Neuchâtel.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer pour St-Jean un appartement de 4 à 5 chambres, vue sur le lac. Trésor 7, au 2me étage.

Demande d'appartement soigné

Pour la Saint-Jean ou plus tard, premiers quartiers, bas de la ville, un appartement de premier ordre, fraîchement décoré, cinq chambres; cuisine, chambre de domestique, dépendances et autres offices. Exposition au midi. Belle vue. S'adresser en indiquant prix et conditions, A. Z. 239, bureau du journal.

OFFRES DE SERVICES

On désirerait placer un jeune homme de 18 ans, robuste et très recommandable, soit comme garçon de magasin ou autre emploi. S'adresser à J. B. C. 285, poste restante, Neuchâtel.

Une brave jeune fille, qui sait cuire un bon ordinaire et connaît tous les travaux du ménage, cherche à se placer tout de suite. S'adr. chez Mme Muller, à Peseux.

Un Vaudois âgé de 17 ans, bien recommandé, cherche à se placer comme valet de chambre, cocher ou domestique de maison. S'adresser à l'hôtel de la Gare, à Auvernier.

Une bonne cuisinière cherche à se placer de suite dans une bonne famille. S'adresser à Elise Niffenegger, rue de Nidau 25, Bienne.

243 Une jeune fille recommandée, aimant les enfants, désire se placer dans un ménage soigné. S'adr. au bureau.

Offres de service

Cherchent à se placer: un *sommelier* et un *portier* pour de suite; un jeune *chef de cuisine*, une *sommelière* et une *femme de chambre*, pour entrer à volonté, tous bien au fait du service et munis d'excellents certificats. S'adresser à Mme Staub, rue de la Treille 7, au 2me.

Une jeune Argovienne aimerait se placer de suite comme femme de chambre dans une bonne famille; elle ne demande pas beaucoup de gage. S'adr. Industrie 8, rez-de-chaussée, à gauche.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

Une fille propre, active, sachant bien faire la cuisine et au courant d'un service soigné, trouverait à se placer de suite. S'adresser Port-Roulant n° 2.

251 On demande, pour un village du Val-de-Travers, une fille propre, active, sachant faire une bonne cuisine bourgeoise et au courant d'un service soigné. Entrée 1er mai. Inutile de se présenter sans d'excellentes références. Le bureau indiquera.

On demande pour aider dans un ménage et aux travaux de campagne, une fille bien recommandée. S'adr. à Georges Miéville aux Prés d'Areuse.

On demande, pour entrer de suite, un jeune homme de toute confiance, sachant soigner le bétail, traire, faucher, cultiver un jardin potager et s'aider à porter le lait à domicile. S'adresser vacherie des Fahys n° 6, Neuchâtel.

235 On demande une bonne fille connaissant un peu la cuisine, pour entrer en service de suite. Inutile de se présenter sans de bonnes références. S'adr. au bureau de cette feuille.

233 On demande, pour un ménage soigné, une femme de chambre, propre et sachant bien faire tout le service de la maison, sauf la cuisine. S'adresser au bureau de la feuille d'avis qui indiquera. Inutile de se présenter sans de bons certificats.

255 On demande une bonne cuisinière, propre, active et bien recommandée. Entrée immédiate. S'adresser au bureau du journal.

On demande pour le 1er mai, une jeune fille propre, active et aimant les enfants. S'adresser à la Cité de l'Ouest, n° 6, au 2me étage.

On demande de suite une domestique pour faire tout le ménage soigné de quatre personnes, sachant bien cuire, coudre, très propre, active et bien recommandée. S'adresser boulangerie Wenger, rue de la Treille où l'on indiquera.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

260 Un garçon âgé de 15 ans, habitant la Suisse allemande, de bonne famille, demande un emploi quelconque dans une maison de commerce où il puisse apprendre à parler la langue française. De bonnes références sont à disposition. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

Pour Boulangers

Un jeune homme d'une famille respectable du canton de Zurich, qui a terminé son apprentissage dans une **confiserie-boulangerie,** cherche, pour se perfectionner, une place dans une boulangerie importante de la Suisse française, pour le milieu de mai. On n'exige pas un grand salaire, mais plutôt un bon traitement et une occasion favorable d'apprendre la langue française. Offres sous chiffres O. 7842 F., à *Orell, Füssli & Cie, Zurich.* (O. F. 7842 c.)

Pour selliers

On cherche, pour un jeune homme sortant d'apprentissage, une place chez un bon maître, pour se perfectionner dans le métier.

Adresser les offres sous les initiales **Hc. 1408 Y., à Haasenstein & Vogler, à Berne.**

On cherche, pour un jeune homme de la Suisse allemande, âgé de 15 ans, une place dans une famille à Neuchâtel ou aux environs, pour fréquenter les écoles primaires. Il serait disposé à s'aider aux travaux de maison et de campagne. Prix de pension à convenir. S'adresser pour renseignements à Mme Ch. Weber, Neubourg n° 4.

247 Une jeune fille qui a fréquenté les cinq classes de l'école secondaire et la classe commerciale de Berne, et qui pourrait donner des leçons de piano à des commençants, cherche une place comme volontaire dans un magasin ou dans un bureau pour s'y familiariser avec la langue française. S'adresser au bureau de cette feuille.

COMMIS

Un jeune homme de 28 ans, connaissant la correspondance, la comptabilité et la vente, demande un emploi dans une maison de commerce ou dans une administration. Bonnes références. S'adresser sous chiffres O. 47 N. à **Orell, Fussli & Ce, à Neuchâtel.** (O. 47 N.)

Un jeune homme, employé depuis un certain temps dans un magasin de denrées coloniales, cherche une place identique, ou à défaut dans un autre commerce. Certificats à disposition. S'adr. à Z. Z. 20, poste restante, Neuchâtel.

Volontaire

Une maison de commerce de la place demande un volontaire; il serait spécialement chargé de la correspondance.

Adresser les offres par écrit, Case 237, Neuchâtel.

Ch. Christen, jardinier à Corcelles, demande deux ouvriers; il offre aussi à vendre des graines de jardin.

VOLONTAIRE

Un jeune homme ayant fait un apprentissage de 3 ans dans une bonne maison de Bâle, connaissant passablement le français, désire se placer comme volontaire dans une maison de commerce de Neuchâtel. (O. 49 N.)

S'adresser sous chiffre O. 49 N., à **Orell, Fussli & Ce, à Neuchâtel.**

On cherche une institutrice française, pour un pensionnat près de Montreux, de préférence une dame de quelque expérience, connaissant la méthode Frœbel et ayant de modestes prétentions. Adresse: poste restante, Ecole, Montreux.

Une jeune demoiselle anglaise cherche pour le mois de mai une place au pair dans une famille ou dans un pensionnat. S'adr. à M. Wavre, pasteur, à Môtiers-Travers.

POUR PIERRISTES

225 On demande deux ouvriers pierristes pour grandir et finir les pierres. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

APPRENTISSAGES

257 On voudrait placer un garçon de 15 ans dans un bon pensionnat de la Suisse romande. Le bureau du journal indiquera.

Demande d'apprenti

M. Fritz Herzig, maître-cordonnier, à Lotzwil (Berne), demande un jeune homme comme apprenti cordonnier; durée de l'apprentissage: deux ans; prix: 200 fr. Excellente occasion d'apprendre l'allemand. S'adresser pour plus amples détails, à M. Ulysse Béguin, cantonnier, aux Grattes s./Rochefort.

259 Un jeune homme intelligent, désirant faire son stage, pourrait entrer de suite dans une Etude de notaire de la ville. S'adresser au bureau du journal.

258 On demande, pour la ville, deux apprenties ou un apprenti de 14 à 16 ans, pour une importante partie de l'horlogerie. S'adresser au bureau de la feuille d'avis.

Un jeune homme, fort et robuste, ayant fini ses classes, pourrait entrer, à de favorables conditions, comme apprenti jardinier dans l'établissement d'horticulture de Edouard Geissler à Colombier.

Un jeune homme ayant terminé ses classes pourrait entrer de suite dans un bureau de la ville. Adresser les offres sous chiffre J. M. 246 au bureau du journal.

4 **Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel**

LAND WARRANT

D'EDWARD EGGLESTON

Traduit de l'anglais

PAR

LOUIS DESPRÉAUX

La causerie allait son train à l'autre bout de la diligence. Albert et miss Minorkey ne se lassaient pas d'échanger leurs impressions et de pousser des reconnaissances mutuelles dans leurs caractères.

L'étudiant était plein d'ardeur, de notions positives, de principes arrêtés. Il avait une opinion sur tout, aimait ou détestait cordialement, et n'épargnait pas l'invective pour exprimer ses antipathies. Ses convictions morales n'étaient pas seulement inébranlables, elles étaient véhémentes. Ses préférences intellectuelles prenaient aisément le mors aux dents. Il était, en politique, d'un radicalisme très net et, en philosophie, d'un scepticisme qui s'affirmait sans le moindre ménagement.

Miss Minorkey, au contraire, était le calme et la sérénité incarnés. Elle ne croyait à rien et ne révoquait rien en doute. Elle parlait de tout d'un air détaché, et ne prenait d'intérêt manifeste en *aucun ordre de choses humaines.* Si elle était tout à coup tombée des nues à la surface de cette planète sublunaire, elle n'aurait pu porter sur ce qui s'y passait un regard plus impartial, pour ne pas dire plus indifférent. Théories, doctrines, articles de foi et même devoirs moraux étaient pour elle ce que des sujets entomologiques pouvaient être pour Albert Charlton. Elle les piquait d'une épingle, les plantait sur un rond de liège, les examinait avec soin à la loupe et les mettait de côté comme d'intéressants spécimens.

Elle savait écouter avec une attention courtoise, mais Albert n'en sentait pas moins qu'il n'entamait pas son scepticisme. Et pourtant cette froideur même était attirante pour lui. Il y trouvait une raison de plus de vouloir faire admettre à cet esprit si équilibré les opinions généreuses qui l'enthousiasmaient lui-même. Son amour-propre juvénile était flatté de l'idée qu'il pouvait intéresser cette jeune fille si sage et si intelligente, et qu'il arriverait peut-être à la convaincre; et il admirait d'autant plus ce calme philosophique, que le don lui faisait plus complètement défaut.

Bref, l'étape de l'après-midi n'était pas à son terme qu'il était arrivé à se dire:

— C'est la femme la plus distinguée que j'aie jamais rencontrée!

Et qui pouvait être plus digne de la femme la plus distinguée qu'un homme dont le rêve était de montrer à l'humanité le but vers lequel il fallait tendre? Il aimait ce mot de *but.* Les mots préférés d'un homme ne donnent-ils pas presque toujours la clef de son caractère? On peut rire de lui quand il parle de *vocation*, de *progrès*, de *but*, dans sa période d'effervescence. Mais il est rare que ce vocabulaire ne soit pas au moins l'indice d'une intelligence active et d'un cœur généreux.

Rien d'étonnant, d'ailleurs, si Albert Charlton, tout plein de ces grands mots, s'éprenait si vite d'une fille pour laquelle ils n'avaient pas de sens. N'en est il pas toujours ainsi? Dans le monde moral comme dans le monde physique, ne sont-ce pas les électricités de nom contraire qui s'attirent?

Cependant New-Byzance était en vue, et l'attention d'Albert fut éveillée par le nom de son beau-père, M. Plausaby, qui venait d'être prononcé dans la conversation de M. Minorkey et du gros monsieur.

— M. Plausaby a su choisir son site, disait celui-ci. C'est un homme qui a l'œil ouvert. Vous verrez qu'avant peu le chef-lieu et la tête de ligne seront ici. Aussi ai-je l'intention d'acheter des terrains...

— Oui, New-Byzance sera une jolie ville avant peu, répondait M. Minorkey. J'ai une bonne hypothèque sur l'un des meilleurs lots; celui-là, tenez, là-bas...

— La charmante enfant! s'écria ici le gros monsieur. C'est la petite Katy Charlton, la belle-fille de Plausaby, sur ma parole!

Au même instant, Albert, mettant la tête à la portière, criait:

— Hallo, Katy!

Et l'on vit une fillette de quinze à seize ans courir au perron de l'hôtel, devant lequel s'arrêtait le coach.

— Hurrah, Katy! disait maintenant l'étudiant en sautant à terre et en embrassant tendrement sa sœur.

— Votre bagage, monsieur?... cria Jim, se jetant à la traverse de ces effusions, de ce ton qui n'appartenait qu'à l'être supérieur.

Quelques minutes plus tard, la diligence, laissant Albert et le gros monsieur à New-Byzance, poursuivait sa route vers Perritaut, à huit milles de là.

Comme elle repartait, le jeune homme leva son chapeau et salua profondément miss Helen Minorkey, qui lui rendit ce salut avec la majesté d'une reine.

II

Toute la journée qu'Albert Charlton avait mise à faire le trajet de Rod-Owl à New-Byzance, la petite Katy l'avait passée à attendre son frère. La *douce petite Katy*, comme on l'appelait. Et il n'y avait pas de mots dans le dictionnaire qui puissent donner une idée plus juste de cette délicieuse enfant.

Savante, comme miss Minorkey, certes elle ne l'était pas! On ne pouvait même pas dire qu'elle eût jamais beaucoup brillé à l'école. Mais elle avait le charme, et c'est une qualité qui tient lieu de tout le reste.

Le petit cœur de Katy avait de l'affection pour tout le monde: pour sa mère, mistress Plausaby; pour son beau-père le squire Plausaby, pour sa cousine Isa, comme elle désignait la nièce de son beau-père; pour qui encore? N'importe... Mais pour personne autant que pour son frère Albert!

Et maintenant qu'Albert allait arriver à ce nouveau foyer qu'il n'avait pas vu encore, le petit cœur de Katy était sur ses lèvres rouges.

Il lui tardait de faire voir à ce grand frère tout ce qu'il ne connaissait pas, — lui qui savait tant de choses. Et sa volière, et ses fleurs, et le lac du Diamant, tout couvert de plantes aquatiques, et la nichée d'écureuils du petit bois, et tous les gens de la ville, leurs noms, ce qu'on disait d'eux, — tout le trésor d'informations amassé en deux ans de séparation.

Et puis il y avait *lui*, qu'elle était impatiente de présenter à Albert... Albert le trouverait il à son goût? Sans doute. Ils étaient si gentils tous deux... A mesure que l'heure approchait, Katy deve-

nait plus agitée. Elle parlait du grand événement à sa mère au point de fatiguer même cette respectable dame, qui voyait dans tout incident de ce genre uniquement une occasion de s'habiller un peu plus prétentieusement qu'à l'ordinaire, et d'ajouter à sa coiffure un ruban qui jurait avec le reste de sa toilette.

Puis la fillette trouvait un prétexte pour courir au Grand Bazar : des épingles à acheter, ou des poires tapées pour le dessert, ou n'importe quoi. Elle savait bien qui la servirait là-bas, qui prolongerait cette transaction commerciale à l'aide de mille et un petits artifices, et qui la laisserait parler tout à son aise du grand frère. N'aimait-il pas à l'entendre bavarder sur n'importe quel sujet, *lui ?...*

Malheureusement, on ne pouvait pas passer toute la journée au Grand Bazar pour faire une petite emplette. Force était donc de se rabattre sur la cousine Isa, qui brodait près de la fenêtre. Et à elle aussi, elle chantait les louanges d'Albert. Il était si savant, si bon, si fort, si courageux ! Il avait de si beaux yeux, une voix si sympathique !...

— Je vous assure, cousine, que vous serez obligée de l'aimer, bon gré mal gré.

Et la cousine baissait les yeux sur son ouvrage.

(A suivre.)

LITTÉRATURE

L'ENFANT AUX MIMOSAS

(Suite et fin)

(Voir notre numéro du samedi 14 avril.)

III

Jean Sévin resta très préoccupé.

C'était un bon cœur, et l'infortune qu'il venait de trouver sur ses pas, le touchait. D'ailleurs, il avait eu une petite sœur, morte à cet âge, et dont il avait gardé le plus tendre souvenir. Il n'en fallait pas plus pour qu'il désirât faire quelque chose pour sa petite voisine. Oui, le médecin l'avait dit, il fallait l'air tiède du Midi, ce bon soleil, ce ciel bleu. Cela seul pouvait guérir Lili. A Paris, avec ce froid et cette neige, elle dépérirait toujours plus. Ah! que n'était-ce trois semaines plus tôt — il aurait sacrifié son voyage, oui, bien volontiers — mais à présent, comment faire? Jean Sévin n'était pas riche. Toute sa réserve avait passé dans ces quinze jours de villégiature hivernale.

Le jeune homme essayait de travailler, mais sa besogne ne marchait guère. Cette idée le tracassait, et la petite toux sèche qu'il entendait de moment en moment l'y ramenait toujours. Et le matin de ce samedi, il était particulièrement absorbé.

Tout à coup, il jeta son pinceau, battit joyeusement des mains, enfila son paletot, ses gants, et descendit dans la rue, en un clin d'œil.

— Une bonne idée, murmura-t-il tout en marchant, vraiment une bonne idée.

Après une demi-heure, il s'arrêta devant la porte d'un marchand de tableaux. Ce marchand aimait sincèrement l'art, et de plus avait du flair. Il encourageait les jeunes peintres, et avait déjà acheté plusieurs tableaux à Jean Sévin.

— Bonjour, cher ami, dit-il en voyant entrer le jeune homme, qu'est-ce qui vous amène?

— Un service à vous demander.

— Si je peux .. Est-ce grave?...

— Mon Dieu, non. Voici. J'ai besoin d'argent. Voulez-vous m'acheter de confiance une toile qui n'est pas commencée ?

— Dame, cela dépend. Vous savez que j'apprécie votre talent. Mais enfin, le sujet...

— Ce sera un portrait, le portrait d'une fillette malade. Je vous réponds que j'en ferai quelque chose de bien; et je m'engage à vous le livrer dans un mois.

— Dans ces conditions, je veux bien... puisque cela vous oblige.

— Oh ! beaucoup.

— Vous n'avez pourtant pas fait de sottises, mon cher enfant ? interrogea le vieux marchand, qui prenait volontiers ce ton paternel vis-à-vis des jeunes qu'il protégeait.

— Non, non, soyez tranquille.

En rentrant chez lui, Jean Sévin était tout joyeux.

— Ce n'était pas plus difficile que ça, disait-il à mi-voix. Comment ai-je fait de n'y pas songer plutôt? Elle est très jolie, cette petite, avec sa pâleur, et ce pot de mimosas près d'elle. Il y a là des tons qui m'ont frappé et qui seront intéressants à reproduire. Cela fera un bon tableau. Il ne me faut pas plus de huit jours pour le mettre au point. Après, je finirai de mémoire. Et avec l'argent de ce marchand, qui est décidément un bien brave homme, j'envoie la fillette et sa mère au soleil... il faudra me priver un peu — mais, bah! je veux me payer cette fantaisie. Elle ne me fera pas beaucoup de tort et guérira peut-être l'enfant.

IV

Il fallait convaincre la veuve, qui n'osait pas accepter ce dévouement inattendu.

— Je vous assure, madame, que c'est moi qui resterai votre obligé. En me permettant de faire le portrait de Lili, vous me donnez l'occasion d'un excellent tableau. Et cela vaut quelque chose !

— Mais enfin, monsieur, nous ne sommes rien pour vous, il y a un mois, vous ne nous connaissiez pas...

— Tout cela ne signifie quoi que ce soit. Allez-vous me faire de la peine à présent !

Oh ! non, elle ne voulait pas affliger son bienfaiteur, l'heureuse mère ! Elle était trop reconnaissante de ce généreux soutien qui s'offrait à elle, de cette main qui se tendait, de ce cœur qui s'était ouvert à la sympathie ! Elle finit par accepter simplement, en bénissant Sévin, qui riait, tout joyeux.

Il ne fallait pas perdre de temps. Il se mit tout de suite au travail. Et il semblait que déjà la distraction fit du bien à Lili. Elle s'amusa de voir apporter le chevalet, les couleurs, la toile. Elle suivait tous les mouvements du peintre... Et puis, la perspective du départ, de ce pays nouveau qu'elle allait habiter, où on lui disait qu'il faisait si bon et qu'elle se rétablirait, cette perspective, toujours présente à son imagination enfantine, lui était plus salutaire que tous les médicaments.

Jean Sévin n'avait jamais travaillé avec autant d'entrain et de plaisir. Et il était content de son ouvrage. Il ne s'était pas trompé, le tableau réussissait à merveille. Spiritualisée par la souffrance, la beauté de la fillette était exquise. Elle se dessinait toute en blanc sur un fond sombre, que piquaient les notes gaies des cheveux blonds et des fleurs d'or. Sévin éprouvait cette délicieuse jouissance de sentir qu'on crée une belle œuvre — et il se hâtait pour ne pas retarder le départ.

Comme il l'avait pensé, au bout de dix jours, la toile était assez achevée pour qu'il pût désormais se passer du modèle. Aussitôt la veuve commençait ses malles, et le surlendemain, Jean Sévin mettait la mère et la fille en wagon. En revoyant la gare de Lyon, il se souvenait de son retour mélancolique, de sa mauvaise humeur, de son mécontement. Comme tout cela s'était vite envolé, en présence d'une tâche utile à accomplir, d'un généreux dévouement à réaliser ! Et il se répétait ce vers d'un poète, dont il sentait en ce moment la profonde vérité :

Rendre heureux, c'est encor le plus sûr des bonheurs

.... La locomotive siffla, et le train se mit en route.

Bercée par le mouvement, Lili s'endormit bientôt. Elle fit de beaux rêves, où passèrent des visions de ciel bleu, d'arbres fleuris; et la réalité fut encore plus belle que le rêve. Elle s'éveilla comme on était à Marseille; après un arrêt, la locomotive reprenait sa marche vers Nice;... assise près de la portière, la petite malade ne se lassait pas de regarder et d'admirer. La matinée était splendide, lumineuse, tiède, éblouissante. A chaque instant, la fillette poussait des cris de stupéfaction et de joie !

Et les jours qui suivirent furent un long ravissement. Jean Sévin qui s'était trouvé fort bien dans une petite pension de Saint-Raphaël, avait écrit d'avance pour annoncer ses deux protégées. L'effet du climat ne tarda pas à se faire sentir. Le rouge inquiétant des pommettes disparut bientôt, pour faire place à un rose de rajeunissement; Lili et sa mère ne pouvaient croire à leur bonheur ! Au bout de quinze jours, l'enfant essaya de marcher. Et chaque semaine les promenades devinrent un peu plus faciles et un peu plus longues. La pension n'était séparée de la mer que par un jardin, tout plein de fleurs. Les violettes fleurissaient en pleine terre. Les lauriers, les orangers, les myrtes, mêlaient leurs verdures. Mais ce qui ravissait le plus la fillette, c'étaient les grands massifs de mimosas, chargés de grappes d'or. Ils lui étaient particulièrement chers, car n'était-ce pas à eux qu'elle devait un peu de son bonheur ? Elle passait maintenant de longues heures assise à l'ombre des arbustes fleuris, caressée doucement par la brise de mer, songeant à Jean Sévin, l'ami lointain...

Sévin, lui, n'était pas moins heureux. Il avait déjà reçu de Lili deux petites lettres, pleines d'une reconnaissance attendrie. Oui, il était heureux, malgré quelques menus sacrifices que lui imposait cette dépense inattendue, malgré quelques inutilités auxquelles il avait renoncé, — heureux d'avoir fait un peu de bien, heureux de penser qu'il serait cause de cette guérison.

Car la guérison marchait à grands pas. Les forces revenaient, l'appétit, le sommeil. La toux diminuait chaque jour, on reconnaissait à peine l'enfant pâlotte et malade dans cette figure rosée et souriante. Cette petite figure ne quittait pas Sévin — il lui semblait que décidément elle ressemblait à la sœurette morte. Elle lui tenait compagnie dans son solitaire atelier de l'Impasse du Maine, elle l'escortait dans ses courses à travers la ville.

Un mois s'était écoulé. Le tableau était fini. Sévin pria le vieux marchand de le venir voir.

— Mon ami, c'est ce que vous avez fait de mieux. Il y a là des trouvailles, et une sincérité !...

— Alors, vous ne regrettez pas notre marché?

— Oh! non, certes pas !

— Eh bien! moi non plus.

Quelques semaines se passèrent encore.

Puis un matin, la veuve et sa fillette revinrent de Saint-Raphaël. Le rude hiver s'achevait en un printemps précoce. Paris était gai, ensoleillé, charmant. Le Luxembourg et les Tuileries regorgeaient de lilas.

Lili, en revoyant Jean Sévin, lui sauta au cou. Elle était fraîche et jolie comme une fleur. Il sentit de douces larmes dans ses yeux. Un peu plus tard le Salon s'ouvrait, et le jeune peintre recueillait tous les suffrages et une médaille, pour cette toile intitulée *Portrait* sur le catalogue, mais que le public avait tout de suite nommée : l'*Enfant aux mimosas.*

Paris, février 1888.

Adolphe Ribaux.

Droits réservés.

BIBLIOGRAPHIE

JEAN PAUL, par Henri Montal. Un volume de 320 pages, prix 3 fr. 50. — DePierre et Cᵉ, éditeurs, à Gorgier.

L'ouvrage que nous venons de lire a été conçu dans les meilleures intentions; d'une moralité absolue, il peut être lu par chacun. L'auteur raconte la vie très accidentée d'un jeune Neuchâtelois dont les aventures sembleraient parfois peu vraisemblables, si M. Montal n'avait pris la précaution de nous assurer de la réalité des faits qu'il nous transmet tels qu'il les a connus.

Ce roman trouvera bon accueil auprès du public, des amis de notre littérature nationale, de ceux qui aiment à entendre parler de leur pays, de lieux et de personnages connus. Jean Paul est un enfant de la Chaux-de-Fonds; il passe ses premières années au Locle, puis vient étudier à Neuchâtel. Une fois lancé, on le suit volontiers à l'étranger dans toutes les péripéties de ses luttes pour l'existence.

Quant à la forme, elle nous révèle que l'auteur en est sans doute à son coup d'essai. Le style manque parfois d'élégance et de clarté, et il pourrait y avoir plus de cohésion entre les diverses parties du roman. Le prochain ouvrage de M. Montal sera certainement en progrès sur ces points importants.

M. James Ladame, ingénieur, à Paris, vient de publier une brochure sur la question de l'emplacement d'une nouvelle église catholique à Neuchâtel. Il propose de placer cet édifice au bord du lac, près de la Pierre à Mazel.

Espérons que dans la suite les débats sur cette affaire ne tourneront pas à l'aigre à l'exemple du ton général de la brochure dont nous parlons.

LE VIGNERON ET LE PHYLLOXÉRA. *Instruction populaire sur les signes qui annoncent la présence de l'insecte sur les ceps*, par le Docteur A. B. — In-18 br. Prix: 25 cent. l'exemplaire. Par cent exemplaires, 15 centimes.

Sous ce titre, la librairie H. Trembley, à Genève, met en vente une brochure de 16 pages, dans laquelle se trouvent réunies les connaissances pratiques les plus indispensables aux propriétaires et aux vignerons pour lutter avantageusement contre les progrès de l'insecte ravageur. S'il a fait jusqu'ici des progrès si terribles, la faute en est en grande partie à ce que la question est restée dans des sphères trop élevées et que le véritable combattant à opposer au phylloxéra a été oublié.

Le vigneron doit être le premier appelé au secours du vignoble en train de périr sans son aide. Mais pour que son œuvre soit efficace, il faut que le vigneron soit convaincu du rôle qu'il est appelé à jouer et qu'on lui fournisse les moyens de remplir ce rôle d'où dépend le salut du vignoble.

La brochure intitulée: *Le Vigneron et le phylloxéra* donnera au premier les connaissances pratiques indispensables à l'accomplissement de sa mission.

Nous espérons donc que le public intéressé fera à ces quelques pages l'accueil qu'elles méritent.

NOUVELLES POLITIQUES

Allemagne

La crise du chancelier commence à s'assoupir. On attend la reine Victoria, et l'on assure que sa visite à sa fille n'aura point pour effet de rouvrir la querelle, mais au contraire de consolider la victoire de M. de Bismarck. Cependant la *Gazette nationale*, qui doit être assez bien renseignée, dit qu'il n'y a eu jusqu'ici qu'une trêve et point de traité de paix, la famille impériale ayant consenti à ajourner le projet de mariage par déférence pour le chancelier, mais n'ayant pas voulu promettre de l'abandonner sans esprit de retour.

En vertu du décret d'amnistie, une cinquantaine de prisonniers, dont cinq femmes, détenus à la prison départementale de Strasbourg, ont été mis en liberté.

Vingt-trois prisonniers ont été mis en liberté à Metz et douze à Thionville.

Pour rassurer la population et donner un démenti à toutes les nouvelles inquiétantes qui circulent sur sa santé, l'empereur s'est rendu vendredi dans l'après-midi à Berlin en voiture fermée; il était accompagné de l'impératrice, et la princesse Victoria suivait en voiture découverte. Une foule immense s'est portée vers le palais, où l'empereur était descendu pour rendre visite à l'impératrice-mère. De longues acclamations ont salué l'empereur, qui s'est montré à la fenêtre.

Nous avons dit que l'on signait à Berlin des pétitions demandant à l'empereur de maintenir le prince de Bismarck, tant qu'il vivra, à son poste de chancelier de l'Empire. « En présence de ces menées, dit la *Gazette de Voss*, on a formé, dans d'autres cercles, le projet de convoquer des assemblées et des réunions ayant pour objet de protester contre une agitation indigne qui compromet l'Allemagne aux yeux de l'étranger, et qui n'est ni nationale, ni monarchiste. »

Le *Lloyd de Pest* a reçu de Berlin une dépêche disant que bon nombre de conservateurs s'associent aux progressistes pour blâmer le pétitionnement à l'empereur en faveur du prince de Bismarck et l'agitation, à bien des égards excessive, qui s'y rattache. Le télégramme ajoute: « A Berlin, on commence à comparer cette agitation à celle qui se fait en France sous le nom de boulangisme. »

Les attributions conférées au prince Guillaume pour suppléer l'empereur sont définitivement réglées. On a fixé en détail les cas où la suppléance du prince s'exercera. Il a été également décidé que le ministre de la guerre et les chefs des cabinets civil et militaire de l'empereur devront faire des rapports réguliers au prince.

Autriche-Hongrie

Le nouveau projet de loi militaire a été déposé vendredi à la Chambre des députés. Il contient les dispositions suivantes:

Les hommes faisant partie de la première année de la réserve et les trois plus jeunes classes de la réserve de remplacement peuvent, lorsque des circonstances particulières l'exigent, être appelés sur l'ordre de l'empereur au service actif dans la mesure et pour le temps que cela sera jugé nécessaire. Ces hommes ne pourront toutefois être maintenus sous les drapeaux au delà du temps pour lequel ils sont incorporés dans les classes visées. Ne sont pas atteints par la mesure en question les hommes qui, par suite de circonstances spéciales, sont dispensés du service actif régulier et provisoirement incorporés dans la réserve de remplacement. Les réservistes appelés au service actif pour deux mois au moins seront exemptés, pour le reste de leur temps de réserve, de tout excercice ultérieur.

La loi sera mise en vigueur dès le jour de sa promulgation.

Italie

Le général San-Marzano télégraphie de Massaoua que les troupes abyssines sont définitivement en retraite. Elles se dirigent vers le Sud.

Nous avons dit que trois paquebots sont partis de Naples pour la mer Rouge; trois autres les ont suivi. Chacun d'eux emporte 25,000 rations et tous sont aménagés, à l'intérieur et sur le pont, de façon à contenir une quantité aussi grande que possible de soldats et de matériel. Le rapatriement des trois quarts environ du corps expéditionnaire, sera donc accompli avant les chaleurs, qui se font déjà sentir, car le thermomètre centigrade marque 40 degrés sous les tentes à deux heures après midi, et le nombre des malades augmente avec le chiffre des degrés.

Après le rapatriement, il ne restera à Massaoua et dans les autres positions fortifiées qu'occupent les Italiens, que le corps spécial des volontaires d'Afrique, se composant d'environ cinq mille hommes des diverses armes, et deux mille bachi-bouzoucks.

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

— Au Brésil, les efforts de l'empereur pour l'abolition de l'esclavage remportent chaque jour un nouveau succès. On annonce que le baron de Araruama et les membres de sa famille, planteurs des environs de Campos (province de Rio-de-Janeiro), viennent d'accorder la liberté à tous leurs esclaves, en nombre supérieur à 1000.

— Le roi de Suède a dû arriver samedi soir à Florence. Il restera deux jours dans cette ville. Le ministre de Suède à Rome était allé à sa rencontre.

— Dans la matinée du 12 avril, un tremblement de terre violent a été ressenti à Œdenbourg, en Hongrie, et dans plusieurs villages des environs. A Eisenstadt, plusieurs maisons se sont écroulées.

— Nobel, l'inventeur de la dynamite, vient de mourir à Cannes.

— La Société de géographie de Paris célébrera, le 20 avril prochain, le centenaire de la mort du grand explorateur français La Pérouse.

NOUVELLES SUISSES

Finances. — L'excédant de recettes des comptes de la Confédération pour 1887 sera définitivement de 2,7 millions.

— Les chemins de fer suisses ont fait en 1886 une recette de 75,3 millions, avec 41 millions de dépenses.

BERNE. — La tuilerie de Zollikofen a été incendiée dans la nuit de jeudi à vendredi.

LUCERNE. — Jeudi soir, 60 livres de poudre destinées à faire sauter une mine sur une route en construction ont fait explosion entre Lucerne et Horw. Sept ouvriers ont été blessés, dont quatre grièvement.

APPENZELL. — Les autorités de police d'Appenzell viennent de prendre l'arrêté suivant:

« Les femmes qui seront rencontrées seules dans les rues après 11 heures du soir seront punie d'une amende. »

URI. — La veuve d'un des ouvriers morts dans les environs de Wasen, lors de la chute des avalanches de l'Etschingenthal, est devenue folle de douleur. Il a fallu l'interner dans un asile d'aliénés. La pauvre femme a une famille de huit enfants qui vont ainsi tomber à la charge de la commune.

BALE-VILLE. — Les journaux de Bâle annoncent la mort de M. J.-J. Burckhardt-Ryhiner, ancien bourgmestre de Bâle. Le défunt s'était retiré depuis quelques années, pour cause de santé, des affaires publiques dans lesquelles il a fourni une longue et belle carrière.

— La Société d'assurances *La Bâloise* a récemment envoyé en Allemagne un don de mille marcs pour les inondés. La Société d'assurances *Helvetia*, à Saint-Gall, s'est empressée de faire de même, mais elle a eu au moins le bon sens de faire en même temps un don de 500 fr. pour les victimes des avalanches en Suisse.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

BOUDEVILLIERS. — Nous lisons dans le *Val-de-Ruz*:

« Jeudi, à 1 heure, malgré la neige et le mauvais temps, une assistance nombreuse et recueillie a suivi à sa dernière demeure notre regretté concitoyen M. Numa Guyot; le temple de Boudevilliers, où elle s'était rendue, pouvait à peine la contenir. M. le pasteur Berthoud a retracé en termes sympathiques la carrière laborieuse du défunt, son caractère aimable, mais ferme, ses qualités appréciées d'instituteur et de directeur de chant. M. Marchand, instituteur à Dombresson, au nom du corps enseignant, a adressé des paroles émues à la famille et un dernier adieu au confrère et à l'ami qui laisse un vide dans bien des cœurs. Disons encore que les enfants des écoles ont chanté avant et après la cérémonie. »

CHRONIQUE LOCALE

Le Conseil général de la Municipalité se réunira à l'Hôtel-de-Ville en session réglementaire, aujourd'hui à 4 heures. — Ordre du jour:

A. *Rapports du Conseil Municipal.*

1° Sur une vente de terrain à M. Lˢ de Pury;

2° Sur diverses conventions relatives à l'aqueduc d'amenée des eaux du Champ du Moulin;

3° Sur la vente de divers excédants de terrains provenant de la construction de l'aqueduc des eaux;

4° Sur l'emploi du solde disponible de l'emprunt de 1887;

5° Sur une modification à la distribution des lots non vendus du massif E des terrains de l'Est;

6° Sur la construction d'un canal-égoût au faubourg de l'Hôpital;

7° Sur l'établissement d'un chemin entre les Parcs et le quartier de St-Nicolas;

8° Sur un plan d'alignement pour le remplissage de l'Evole;

9° Sur une demande de crédit pour achat d'un rechange de garnitures pour les pompes;

B. *Rapport de la Commission.*

10° Sur l'Eglise catholique.

Vendredi soir, devant un auditoire très sérieux, M. E. de Pressensé, sénateur, a commencé à extraire de l'histoire de la Révolution française les grands traits d'une des plus importantes questions qui y ait été mêlée: les rapports de l'Eglise et de l'Etat. Après une brève caractéristique de tous les récents historiens de cette période, M. de Pressensé a nettement établi ce qu'il fallait louer dans le mouvement de 1789 et en a séparé tous les excès subséquents qu'il a non seulement blâmés de toute son éloquence, mais dont il a très clairement déterminé les conséquences, après les causes, parmi lesquelles au premier rang: le Contrat social de Rousseau.

M. de Pressensé s'est attaché à faire l'historique de la liberté de conscience enfin reconnue par l'assemblée nationale après combien de luttes éloquentes, où le plus grand orateur de France: Mirabeau, fut dans le principe le plus admirable théoricien et défenseur de la bonne cause.

Puis il a montré la voie fatale d'errements dans lesquelles entra la France en supprimant sans transition les biens du clergé, et en déclarant celui-ci désormais salarié par l'Etat. La constitution civile du clergé fut l'immédiate conséquence de cet état de choses, et la contrainte à l'assermentation imposée aux prêtres une profonde atteinte aux principes naguère proclamés de liberté de culte. De là, la persécution contre les réfractaires, cette lutte qui va devenir terrible, de l'Eglise contre l'Etat en France, et les excès sans nom de la Terreur.

Avec beaucoup de verve et une très grande habileté à détacher du fouilli des petits événements les grandes lignes de la question qui nous intéresse, M. de Pressensé a tenu ses auditeurs attachés à sa parole entraînante, et tous ceux qui sont sortis de cette première conférence sur une aussi importante question sociale, s'empresseront de retourner mardi prochain, entendre la seconde de ces excellentes leçons d'histoire et d'économie politique. Rr.

La commission du Conseil national pour la pêche est convoquée pour le 23 avril à Neuchâtel.

Exposition universelle de 1889. — Des démarches ayant été faites pour qu'il soit réservé une place supplémentaire aux exposants d'horlogerie qui voudraient encore participer à l'Exposition de Paris, malgré l'expiration des délais fixés par le Commissariat général, le département de l'Industrie et de l'Agriculture invite messieurs les exposants à lui faire parvenir sans retard leur déclaration de participation.

Selon toutes prévisions et grâce aux crédits votés par l'Assemblée fédérale, ainsi qu'à la subvention qui sera prochainement demandée au Grand Conseil en faveur des exposants neuchâtelois, ceux-ci seront dégrevés de la totalité des frais d'assurance, de transport, d'installation de leurs produits, ainsi que des frais de vitrine.

Département
de l'Industrie et de l'Agriculture.

La soirée musicale et littéraire organisée par la Musique militaire a eu un plein succès. Après les brillants morceaux de notre fanfare, toujours vigoureusement applaudie, nous avons entendu avec grand plaisir les productions annoncées dont M. A. S., violoniste, a ouvert la série. Un duo pour cornets à pistons a été bissé, puis sont venus M. J. H., qui a le don d'enlever son public avec ses chansons comiques, M. H. B., qui a déclamé avec distinction l'*Expiation*, par Victor Hugo; le quatuor de saxophones a été des plus goûtés; enfin M. J. H., rappelé avec instances, a bien voulu nous donner encore cette amusante chansonnette qu'il dit si bien: *J'me fais vieux.*

La Musique est remontée sur l'estrade et a terminé cette agréable soirée.

Nous rappelons que la *Sainte-Cécile* donnera son concert annuel ce soir au Nouveau Collège.

FAITS DIVERS

Une fête chez Pierre Loti

« Messire et dame Pierre Loti requièrent messire de X... de leur bailler grand'liesse et contentement en venant disner en leur hostel de la rue Sainct-Pierre à Rochefort-en-Aulnis, le 12ᵉ jour du mois d'apvril prochain, à la 7ᵉ heure ½ de vespres. » Tel est le début d'une lettre d'invitation que l'auteur du *Mariage de Loti* adressait à toute la société rochefortaise et à quelques écrivains et artistes parisiens. Et cette lettre, dans le même style, faisait connaître aux invités de M. et Mme Pierre Loti que, pour cette circonstance, ils devaient revêtir un costume à la dernière mode de 1470 et choisir un nom de la même date. Donc « le 12ᵉ jour du mois d'apvril, à la 7ᵉ heure ½ de vespres », une foule nombreuse de gentils hommes et de gentilles dames se réunissaient en l'hôtel de la rue Sainct-Pierre. Cet hôtel est la grande curiosité des habitants de Rochefort. Chaque pièce rappelle une étape des nombreux voyages de l'ancien lieutenant de vaisseau. Il s'y trouve une pagode; il s'y trouve aussi un salon oriental où des parfums brûlent dans des cassolettes ciselées. Et la salle à manger, où le disner de 1470 vient d'avoir lieu, est de pur style Louis XI.

A sept heures et demie, les invités étant au salon, l'olifant sonne: les nobles seigneurs offrent le poing aux honnestes dames et le cortège, précédé de deux cornemuses, entre dans la salle à manger entre deux rangs de valets portant des torches de résine.

Le menu de ce mirific repas comportait treize services au goût de l'époque.

Qu'on se rassure. Ces treize services n'ont pas été servis comme dans un banquet politique, où l'on se hâte de manger afin d'arriver aux discours. Des intermèdes ont rompu souventes fois la succession des plats. Il est venu des mendiants, échappés de la cour des Miracles et à qui chacun a fait aumône; le paon rosty a été promené sur un brancard par quatre valets, précédé d'un chevalier, la bannière haute, et suivi de pages, de sonneurs d'olifant et de cornemuse; d'un pâté gigantesque a surgi, à un certain moment, un clown pailleté d'or.

Le dîner terminé à une heure du matin, la table a été enlevée, et les danses ont commencé. Non les danses modernes, mais la danse des torches, ainsi nommée parce que chaque dame et chaque cavalier tient dans la main une torche de résine, et d'autres du plus pur style Louis XI. Enfin, on a joué aux jeux innocents.

Durant toute la soirée, les habitants de Rochefort ont pu défiler dans une petite tribune au fond de la salle.

Monsieur et Madame Auguste Richter-Robert, leurs enfants et leurs familles ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur cher enfant, frère, petit-fils, neveu et cousin,

EDMOND-PAUL,

que Dieu a rappelé à Lui, samedi 14 avril, à 3 heures du soir, après une pénible maladie, à l'âge de 2 ans, 1 mois.

L'enterrement aura lieu mardi 17 courant, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: Ecluse nº 15.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Monsieur Louis Cochard, Madame Forestier et sa fille Paule, Monsieur Emile Cochard et sa famille, à Rostoff, Monsieur Florian Cochard et la famille Testuz, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Julie COCHARD née TESTUZ,

leur bien-aimée épouse, mère, grand'mère et sœur, morte le 15 avril, à 3 heures du matin.

L'enterrement aura lieu le mardi 17 avril, à midi et demie, à Paudez, sous Lausanne.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.